

Remarques préliminaires :

- ❖ Une liste reprenant les coordonnées des gestionnaires d'infrastructure compétents pour la numérotation des trains internationaux figure en annexe 1.
- ❖ Les trains techniques peuvent être répertoriés en 3 catégories :
 - les trains de secours (train de relevage ou autorail caténares, ...)
 - les trains de travaux (sur voies en service ou temporairement hors service) ;
 - les trains techniques autres que les trains de secours ou de travaux (désherbage, mesures voie ou caténaire, essais ou rodage de matériel, ...).Du point de vue de leur circulation, les trains techniques sont du type « marchandises » ou du type « voyageurs ».
- ❖ En raison du système de numérotation d'application sur les autres réseaux et, suite à la mise en service du GSM-R ainsi que de l'impossibilité technique d'encoder des combinaisons de lettres pour la numérotation des parcours à vide transfrontaliers du type « voyageurs » et du type « marchandises », ceux-ci sont numérotés de façon numérique et non plus alphanumérique.
- ❖ Lorsque le GI responsable est différent d'Infrabel, les numéros de trains ne sont mentionnés que "pour mémoire". Par conséquent, les numéros effectivement attribués peuvent s'en écarter.

1. LONG TERME (LT) : BUREAU “I-TMS 351”

1.1 Service international – Secteur voyageurs

La numérotation doit être conforme à la fiche UIC 419-1 OR. En service international, les numéros impairs sont affectés à un sens de circulation et les numéros pairs sont affectés au sens de circulation opposé. Toutefois, certains trains internationaux sont numérotés comme en service intérieur. Le numéro attribué est en principe commun à tous les réseaux empruntés par le train.

1.1.1 Numérotation des trains

Série	Catégorie
10 - 19	ICE Bruxelles – Frankfurt
200 - 209	Trains du service régulier (INT)
210 - 215	ICE Bruxelles – Frankfurt
216 - 399	Trains du service régulier (INT)
1118 - 1119	ICE Bruxelles – Frankfurt
9100 - 9199	Eurostar
9200 - 9299	IC Bruxelles – Amsterdam
9300 - 9399	Thalys Paris – Bruxelles - Amsterdam
9400 - 9499	Thalys Paris – Bruxelles - Cologne
9600 - 9699	Izy
9800 - 9899	Trains Grande Vitesse (TGV) Intersecteur
9900 - 9999	Thalys (saisonnier)
13400 - 13499	Trains extraordinaires non-TGV pour les relations entre Belgique - Pays-Bas ou Belgique - Pays-Bas - Allemagne ou Belgique-Allemagne
18100 - 18149	Trains extraordinaires non-TGV entre la Belgique / le Grand-Duché du Luxembourg et la France
19800 - 19899	Trains transfrontaliers Liège – Maastricht – Aix-La-Chapelle

1.1.2 Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide

Série	Catégorie
19000 - 19099	TGV avec SNCF Réseau (France)
19401 - 19460	ACF (Luxembourg)
19500 - 19549	SNCF Réseau (France)
19600 - 19620	Belgique - Pays-Bas (Essen-gr. - Roosendaal-gr. // Visé-fr. -Eijsden-Gr.)
19621 - 19699	Thalys entre Belgique - Pays-Bas (Meer-Grens)

1.2 Service intérieur – Secteur voyageurs

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation des trains du service intérieur.

1.2.1 Numérotation des trains

Série	Catégorie
100 - 149	Trains IC et L
400 - 999	
1500 - 6599	
6600 - 6999	Trains ICT (Trains touristiques)
7000 - 8999	Trains P (Trains d'heures de pointe)
15000 - 15099	Trains de personnel
19700 - 19999	Trains transfrontaliers SNCF

1.2.2 Numérotation des rames à vide du ou pour le train

En service intérieur, la terminologie alphanumérique est autorisée. Ci-après, vous trouverez une description des lettres qui peuvent être associées au numéro du train.

Lettres	Signification
RE	Rame de voitures pour train ..., remorquée par locomotive électrique
ER	Rame de voitures du train ..., remorquée par locomotive électrique
RZ	Rame de voitures pour train ..., remorquée par locomotive diesel
ZR	Rame de voitures du train ..., remorquée par locomotive diesel

1.2.3 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

En service intérieur, la terminologie alphanumérique est autorisée. Ci-après, vous trouverez une description des lettres qui peuvent être associées au numéro du train.

Lettres	Signification
ME	Engin moteur électrique (autre que locomotive) pour train ...
EM	Engin moteur électrique (autre que locomotive) du train ...
MZ	Engin moteur diesel (autre que locomotive) pour train ...
ZM	Engin moteur diesel (autre que locomotive) du train ...

1.2.4 Numérotation des parcours à vide indépendants

Série	Catégorie
15100 - 15999	Parcours à vide indépendants

1.3 Numérotation des trains techniques

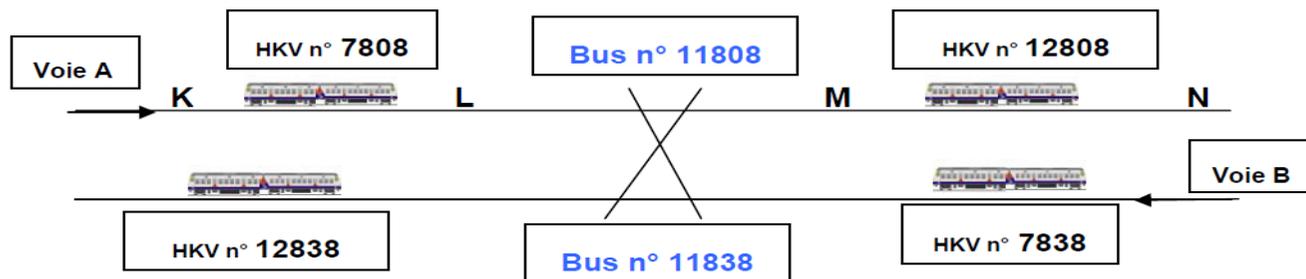
Série	Catégorie
10000 - 10100	Parcours IRIS 320

1.4 Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs

Série	Catégorie
11xxx	Parcours du bus en remplacement d'une partie du parcours du train; les 3 derniers chiffres = aux 3 derniers chiffres du n° du train.
12xxx	Autre partie du train (en correspondance avec le bus ou avec le train adapté) ; les 3 derniers chiffres = aux 3 derniers chiffres du n° du train.

Exemple:

L'horaire prévoit que le train 7808 circule **voie A** de la gare **K** vers la gare **N** et inversement **voie B** pour le train 7838. Consécutivement à une obstruction des deux voies entre les gares de **L** et **M**, un service de bus est organisé entre ces gares; la continuation des parcours entre **M** et **N** **voie A** et **L** et **K** **voie B** étant assurée par des trains.



Cas spécial:

Pour les trains se dirigeant vers l'étranger, le numéro initial est conservé pour la partie franchissant la frontière; la première partie reçoit le numéro 12XXX.

1.5 Service international – Secteur marchandises

La numérotation des trains de marchandises se fait en respectant la fiche UIC 419-2 O.

Les Gestionnaires d'Infrastructure (GI) nationaux responsables de l'attribution des numéros sont : SNCF Réseau (France), ÖBB Netz (Autriche), CFF/SBB (Suisse), VPE (Hongrie) et DB Netze (Allemagne). Ces GI de transit détiennent des contingents propres de numéros qu'ils affectent aux relations qui leurs sont attribuées. Pour les relations qui ne touchent pas leur propre réseau, ils peuvent charger d'autres GI d'effectuer la numérotation. A cet égard, SNCF Réseau a délégué à Infrabel et ACF les compétences suivantes :

- ✓ Infrabel attribue les numéros des trains internationaux pour le trafic Pays-Bas / Belgique et vice-versa ;
- ✓ ACF attribue les numéros des trains internationaux pour le trafic Belgique / Luxembourg et vice-versa ;
- ✓ ACF attribue les numéros des trains internationaux pour le trafic Pays-Bas / Belgique / Luxembourg et vice-versa.

Hormis le cas de figure précité, Infrabel n'a aucune compétence en matière d'attribution des numéros des trains internationaux.

Des contingents de numéros sont distingués pour les relations qui concernent au moins quatre pays et pour les relations qui concernent au maximum trois pays. Les premières sont numérotées dans des séries de numéros spécifiques qui sont utilisées seulement une fois pour l'ensemble de l'Europe et pour les secondes, les numéros de trains peuvent être attribués plusieurs fois.

La décomposition analytique permet de reconnaître :

- le caractère international avec le chiffre des dizaines de milliers ;
- le type de la relation avec le chiffre des milliers ;
- le type de trafic marchandises également avec le chiffre des milliers ;
- la déclinaison géographique des relations bilatérales et trilatérales avec le chiffre des centaines ;
- le sens de marche du train défini par l'application d'un numéro pair ou impair.

Remarque :

Dans le cadre de la construction des sillons préconstruits, Infrabel a réservé pour le long terme des séries de numéros spécifiques :

- ✓ pour les Rail Freight Corridors (RFC) ;
- ✓ pour les sillons préconstruits autres que RFC.

1.5.1 Numérotation des trains

1.5.1.1 Généralités

	MAX. 3 PAYS	MINIMUM 4 PAYS (1)					
		Aperçu global	SNCF Réseau Priorité 1	ÖBB Netz Priorité 2	CFF/SBB Priorité 3	VPE Priorité 4	DB Netze Priorité 5
Trafic combiné	41000	40000	40300	40500	40000	40700	40950
	-	-	-	-	-	-	-
	43999	40999	40499	40699	40299	40949	40999
Trafic diffus	44000	46000	46000	46150	46100	46200	46250
	-	-	-	-	-	-	-
	45999	46299	46099	46199	46149	46249	46299
Trains complets	47000	46300	46350	46650	46500	46800	46300
	-	-	-	-	-	-	-
	49999	46999	46499	46799	46649	46999	46349

(1) Pour les trains empruntant au moins 4 pays, le GI prioritaire pour l'attribution du numéro est indiqué de 1 à 5.

Ci-après, les GI responsables de l'attribution des numéros des trains de marchandises internationaux circulant sur maximum 3 pays et qui empruntent le réseau d'Infrabel.

Trains qui circulent sur maximum trois réseaux.

GI chargé de l'attribution du n°	Pays	Troisième chiffre
CFF/SBB (Suisse)	Belgique – Allemagne – Suisse	0
SNCF Réseau (France)	Belgique – France – Espagne	1
	France – Belgique – Allemagne	2
	Belgique – France – Suisse	2
	Belgique – Luxembourg – France	2
	Belgique – France – Allemagne	2
	Belgique – France – Italie	3
	Belgique – France – Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse, P. de Galles)	4
	Belgique – Pays-Bas	6
	Belgique – Luxembourg	7 (1)
	Belgique – France	8
	Pays-Bas – Belgique – France	8
DB Netze (Allemagne)	Pays-Bas – Belgique – Luxembourg	8
	Belgique – Pays-Bas – Allemagne	5
	Belgique – Allemagne – Danemark	5
	Belgique – Allemagne	5
	Belgique – Allemagne – Suède	5
	Belgique – Luxembourg – Allemagne	5
ÖBB Netz (Autriche)	Luxembourg – Belgique – Allemagne	5
	Belgique – Allemagne – Autriche	9
	Belgique – Allemagne – Tchéquie	9
	Belgique – Allemagne – Pologne	9

(1) Pour le trafic combiné, le chiffre 5 est également utilisé.

Trains qui circulent sur minimum quatre réseaux.

Les numéros sont attribués par les GI suivants :

- Numéros attribués par SNCF Réseau pour les relations suivantes :
 - ❖ Pays-Bas – Belgique – Luxembourg – France
 - ❖ Belgique – Luxembourg – France – Italie
 - ❖ Belgique – Luxembourg – France – Suisse
 - ❖ Allemagne – Belgique – France – Grande-Bretagne
- Numéros attribués par DB Netze pour les relations suivantes :
 - ❖ Belgique – Allemagne – Danemark – Suède
 - ❖ Belgique – Pays-Bas – Allemagne – Danemark – Suède
- Numéros attribués par CFF/SBB pour la relation suivante :
 - ❖ Belgique – Allemagne – Suisse – Italie
- Numéros attribués par ÖBB Netz pour la relation suivante :
 - ❖ Belgique – Allemagne – Autriche – Hongrie

Le dernier chiffre, pair ou impair, est attribué en fonction du sens de marche du train et des pays empruntés en regard de la fiche UIC concernée.

1.5.1.2 Particularités

Pour les relations bilatérales ou trilatérales ne concernant pas la France, SNCF Réseau a délégué la compétence relative à l'attribution des numéros de train à Infrabel et à l'Administration des Chemins de Fer Luxembourgeois.

Infrabel

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
Infrabel	Belgique - Pays-Bas	N° pairs	41600 - 41649	44600 - 44649	47600 - 47649
	Pays-Bas - Belgique	N° impairs			

ACF

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
ACF	Belgique-Luxembourg	N° impairs	41700 - 41779	45700 - 45779	48700 - 48779
	Luxembourg - Belgique	N° pairs			
	Pays-Bas-Belgique-Luxembourg	N° impairs	43860 - 43879	45860 - 45879	48860 - 48879
	Luxembourg-Belgique-Pays-Bas	N° pairs			

1.5.1.3 Sillons préconstruits**Pour les Rail Freight Corridors (RFC)**

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie	Points-frontière
Infrabel			
	62000 - 62099	Rail Freight Corridor 2 (RFC2)	Mouscron
	62100 - 62199		Essen
	62200 - 62299		Blandain
	62300 - 62399		Erquelinnes
	62400 - 62499		Aubange SNCF
	62500 - 62599		Aubange CFL
	62600 - 62699		Aubange SNCF et Aubange CFL
	68000 – 68199 68400 - 68999	Rail Freight Corridor 8 (RFC8)	Montzen
	68300 – 68399	Rail Freight Corridor 8 (RFC8)	Essen
	68200 - 68299	Rail Freight Corridors 8 (RFC8) et 2 (RFC2)	

Hors Rail Freight Corridors (RFC)

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Points-frontière
Infrabel	64000 - 64099	Mouscron
	64100 - 64199	Essen
	64200 - 64299	Blandain
	64300 - 64349	Quévy
	64350 - 64399	Erquelinnes
	64400 - 64499	Aubange SNCF
	64500 - 64599	Aubange CFL
	64600 - 64699	Aubange SNCF et Aubange CFL
	64700 - 64799	Montzen

1.5.2 Numérotation des parcours à vide indépendants

GI chargé de l'attribution du n°	Numérotation	Catégorie
SNCF Réseau	38550 - 38649	Parcours à vide via points-frontière autres que Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	38750 - 38799	Parcours à vide via Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	38850 - 38999	Parcours à vide entre SNCF Réseau et Infrabel via ACF (Luxembourg)
	39200 - 39349	Parcours à vide entre SNCF Réseau et Infrabel via ACF (Luxembourg)
Infrabel	83400 - 83549	Parcours à vide avec Prorail (Pays-Bas)
ACF	83700 - 83750	Parcours à vide avec ACF (Luxembourg)
DB Netze	89050 - 89149	Parcours à vide avec DB Netze (Allemagne)

1.6 Service intérieur – Secteur marchandises

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation pour le service intérieur.

1.6.1 Numérotation des trains

1.6.1.1 Généralités

Position des chiffres			
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}
6	0	Area de destination	00 - 99

- 3^{ème} chiffre = Area de destination

Numéro	Area	Localisation
1	Center	Bruxelles
2 et 3	North-East	Antwerpen – Antwerpen-Haven – Hasselt – Leuven
4 et 6	South-East	Liège – Namur – Arlon
7 et 8	South-West	Charleroi – Mons
9	North-West	Kortrijk – Gent – Brugge

1.6.1.2 Numérotation spécifique pour LINEAS**Trains complets**

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	Produits	Production Areas (PA)
3	PA d'origine	PA de destination ou 8 pour trains ROBEL	00 - 09	Charbon, Coke, Minerais, Produits en Béton	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
			10 - 19	Chaux, Sable, Kaolin, Ciment, Dolomie, Ballast, Pierres	
			20 - 29	Industrie automobile	
			30 - 39	Chimie, Produits pétroliers	
			40 - 49	Métal, Robel	
			50 - 59		
			60 - 69	Agro-alimentaire, Bois & Papier	
		70 - 99	Trafic combiné		
5		00 - 99	Fonte en fusion		

Trains du trafic diffus

	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	Production Areas (PA)
Trains directs	5	PA d'origine	PA de destination	00 - 19	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
Trains locaux	7	PA concernée	3	00 - 99	

Rames portuaires

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème}
7	0, 5 et 8	Demandés par PA Antwerpen, Gent ou Kust (000 – 999)

1.6.2 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

Pour le service intérieur, la terminologie alphanumérique est autorisée. Ci-après, vous trouverez une description des lettres qui peuvent être associées au numéro du train.

Lettres	Signification
LE	Locomotive électrique pour train ...
EL	Locomotive électrique du train ...
LLE	Allège électrique pour train ...
ELL	Allège électrique du train
LZ	Locomotive diesel pour train ...
ZL	Locomotive diesel du train ...
LLZ	Allège diesel pour train ...
ZLL	Allège diesel du train ...

1.6.3 Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques

Position des chiffres	N°	Catégorie
1 ^{ère}	9	Trains techniques Parcours à vide (PAV) indépendants
2 ^{ème}	2	Trains techniques ou PAV
3 ^{ème} (1)	1	Trains au départ de l'Area Center (Bruxelles)
	2, 3 et 5	Trains au départ de l'Area North-East (Antwerpen-Haven, Antwerpen, Hasselt et Leuven)
	4 et 6	Trains au départ de l'Area South-East (Liège, Namur et Arlon)
	7 et 8	Trains au départ de l'Area South-West (Charleroi et Mons)
	9	Trains au départ de l'Area North-West (Gent, Brugge et Kortrijk)
4 ^{ème} et 5 ^{ème}	0 - 99	

(1) Pas valable pour les numéros temporaires EBP

2. COURT TERME (CT) : BUREAU “I-TMS 353”**2.1 Service international – Secteur voyageurs**

Veillez consulter les explications générales au point 1.1

2.1.1 Numérotation des trains

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
SNCF RESEAU	9100 - 9199	Eurostar
INFRABEL	9200 - 9299	IC Bruxelles - Amsterdam
SNCF RESEAU	9300 - 9399	Thalys Paris – Bruxelles - Amsterdam
SNCF RESEAU	9400 - 9499	Thalys Paris – Bruxelles - Cologne
SNCF RESEAU	9600 - 9699	Izy
SNCF RESEAU	9800 - 9899	Trains Grande Vitesse (TGV) Intersecteur
SNCF RESEAU	9900 - 9999	Thalys (saisonnier)
DB Netze	13400-13499	Trains extraordinaires non-TGV pour les relations entre Belgique - Pays-Bas ou Belgique - Pays-Bas - Allemagne ou Belgique-Allemagne
SNCF RESEAU	19xxx	Trains extraordinaires non-TGV entre la Belgique et la France
ACF	18500 - 18699	Trains extraordinaires entre la Belgique et le Grand-Duché du Luxembourg

2.1.2 Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
DB Netze	13400 - 13499	Parcours extraordinaires non-TGV pour les relations entre Belgique - Pays-Bas ou Belgique - Pays-Bas - Allemagne ou Belgique-Allemagne
SNCF Réseau	Encore à définir	Parcours TGV avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	19xxx	Parcours SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	19xxx	Parcours EUROSTAR
INFRABEL	19300 - 19309	TGV avec Prorail (Pays-Bas - Belgique)
ACF	19461 - 19480	Parcours ACF (Grand-Duché du Luxembourg)

2.1.3 Numérotation des trains techniques

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
SNCF RESEAU	Encore à définir	Trains techniques avec la France
ACF	16550-16589	Trains techniques avec le Grand-Duché du Luxembourg
DB Netze	13400-13499	Parcours pour les relations entre Belgique - Pays-Bas ou Belgique - Pays-Bas - Allemagne ou Belgique-Allemagne

2.2 Service intérieur – Secteur voyageurs

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation pour le service intérieur.

2.2.1 Numérotation des trains

Série	Catégorie
14000 - 14499	Trains charters
18000 - 18099	Trains extraordinaires
18150 - 18499	

2.2.2 Numérotation des rames à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au point 1.2.2

2.2.3 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au 1.2.3

2.2.4 Numérotation des trains techniques

Numérotation	Catégorie
14500 - 14899	Trains techniques extraordinaires
16000 - 16499	Trains techniques extraordinaires (repris dans les bulletins à conserver)
16600 - 16899	Trains techniques extraordinaires

2.2.5 Numérotation des parcours à vide indépendants

Série	Catégorie
14900 - 14999	Parcours à vide indépendants
16900 - 16999	Parcours à vide indépendants (repris dans les bulletins à conserver)

2.3 Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs

Voir point 1.3

2.4 Service international – Secteur marchandises

Veillez consulter les explications générales au point 1.3

2.4.1 Numérotation des trains

2.4.1.1 Généralités

Veillez consulter les explications générales au point 1.3.1.1

2.4.1.2 Particularités

Pour les relations bilatérales ou trilatérales ne concernant pas la France, SNCF Réseau a délégué la compétence relative à l'attribution des numéros de train à Infrabel et à l'Administration des Chemins de Fer Luxembourgeois.

Infrabel

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
Infrabel	Belgique - Pays-Bas	N° pairs	41650 - 41679	44650 - 44679	47650 - 47679
	Pays-Bas - Belgique	N° impairs			

DB Netze

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Numérotation		
DB Netze	Belgique - Allemagne	N° impairs	41580 - 41599	42580 - 42599	44580 - 44599
	Allemagne - Belgique	N° pairs	47580 - 47599 45580 - 45599		

ACF

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
ACF	Belgique-Luxembourg	N° impairs	41780 - 41789	45780 - 45789	48780 - 48789
	Luxembourg - Belgique	N° pairs			
	Pays-Bas-Belgique-Luxembourg	N° impairs	43880 - 43889	45880 - 45889	48880 - 48889
	Luxembourg-Belgique-Pays-Bas	N° pairs			

2.4.2 Numérotation des parcours à vide indépendants

GI chargé de l'attribution du n°	Numérotation	Catégorie
SNCF Réseau	38000 - 38049	Parcours à vide via points-frontière autres que Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	38800 - 38824	Parcours à vide via Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	39000 - 39050	Parcours à vide entre SNCF Réseau et Infrabel via ACF (Luxembourg)
Infrabel	83550 - 83649	Parcours à vide avec Prorail (Pays-Bas)
ACF	83751 - 83775	Parcours à vide avec ACF (Luxembourg)
DB Netze	89050 - 89149	Parcours à vide avec DB Netze (Allemagne)

2.5 Service intérieur – Secteur marchandises

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation pour le service intérieur.

2.5.1 Numérotation des trains

2.5.1.1 Généralités

Position des chiffres			
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}
6	3	Area de destination	00 - 99

- 3^{ème} chiffre = Area de destination

Numéro	Area	Localisation
1	Center	Bruxelles
2 et 3	North-East	Antwerpen – Antwerpen-Haven – Hasselt – Leuven
4 et 6	South-East	Liège – Namur – Arlon
7 et 8	South-West	Charleroi – Mons
9	North-West	Kortrijk – Gent – Brugge

2.5.1.2 Numérotation spécifique pour LINEAS**Trains complets**

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	Produits	Production Areas (PA)
2	PA d'origine	PA de destination ou 8 pour trains ROBEL	00 - 04	Charbon, Coke, Minerais, Produits en Béton	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
			10 - 14	Chaux, Sable, Kaolin, Ciment, Dolomie, Ballast, Pierres	
			20 - 24	Industrie automobile	
			30 - 34	Chimie, Produits pétroliers	
			40 - 44	Métal, Robel	
			50 - 54		
			60 - 64	Agro-alimentaire, Bois & Papier	
		70 - 99	Trafic combiné		
5	00 - 49	Fonte en fusion			

Trains du trafic diffus

	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	Production Areas (PA)
Trains directs	5	PA d'origine	PA de destination	20 – 39	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
Trains locaux	7	PA concernée	2	00-99	

Rames portuaires

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres
7	0, 5 et 8	Demandés par PA Antwerpen, Gent ou Kust (000 – 999)

2.5.2 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au point 1.4.2

2.5.3 Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques

Position des chiffres	N°	Catégorie
1 ^{ère}	9	Trains techniques Parcours à vide (PAV) indépendants
2 ^{ème}	3	Trains techniques ou PAV
3 ^{ème} (1)	1	Trains au départ de l'Area Center (Bruxelles)
	2, 3 et 5	Trains au départ de l'Area North-East (Antwerpen-Haven, Antwerpen, Hasselt et Leuven)
	4 et 6	Trains au départ de l'Area South-East (Liège, Namur et Arlon)
	7 et 8	Trains au départ de l'Area South-West (Charleroi et Mons)
	9	Trains au départ de l'Area North-West (Gent, Brugge et Kortrijk)
4 ^{ème} et 5 ^{ème}	0 - 99	

(1) Pas valable pour les numéros temporaires EBP

3. TEMPS REEL (TR) : “I-TMS 461”**3.1 Service international – Secteur voyageurs**

Veillez consulter les explications générales au point 1.1

3.1.1 Numérotation des trains**DB Netze**

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
DB Netze	13400-13499 Via Trassenportal https://trassenportal.dbnetze.com/anitaInternet.html	Toutes catégories

Prorail

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
Infrabel	18800 – 18889	Trains extraordinaires, non TGV
	18890 – 18899	Trains extraordinaires à Grande Vitesse (TGV)

ACF

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
ACF	18700 – 18799	Toutes catégories

SNCF-R

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
SNCF-R	19xxx	Trains extraordinaires, non TGV
	Encore à définir	Train à Grande Vitesse (TGV)

3.1.2 Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Catégorie
DB Netze	13400 – 13499 Via Trassenportal https://trassenportal.dbnetze.com/anitalInternet.html	Parcours avec DB Netze
SNCF - Réseau	19150 - 19169	Parcours TGV avec SNCF Réseau
SNCF - Réseau	19580 - 19599	Parcours SNCF Réseau (France) – Non TGV
SNCF - Réseau	19170 – 19199	Parcours EUROSTAR
ACF	19481 - 19499	Parcours ACF (Grand-Duché du Luxembourg)
INFRABEL	19320 - 19329	Parcours TGV avec Prorail (Pays-Bas)
INFRABEL	19330 - 19339	Parcours Prorail (Pays-Bas) – Non TGV

3.1.3 Numérotation des trains techniques

GI chargé de l'attribution du n°	Série	Type	Relation
SNCF-R	Encore à définir	Parcours avec la France	
ACF	16550-16589	Parcours avec le Grand-Duché du Luxembourg	
DB Netze	13400-13499 Via Trassenportal https://trassenportal.dbnetze.com/anitaInternet.html	Parcours avec l'Allemagne	
Infrabel	16590-16599	Trains	Numéros pairs (B->NL)
			Numéros impairs (NL ->B)

3.2 Service intérieur – Secteur voyageurs

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation pour le service intérieur.

3.2.1 Numérotation des trains

Série	Catégorie
17200 - 17299	Trains extraordinaires – Contingent attribué à la SNCB (RDV)
17300 - 17899	Trains extraordinaires

3.2.2 Numérotation des rames à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au point 1.2.2

3.2.3 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au point 1.2.3

3.2.4 Numérotation des parcours à vide indépendants

Série	Catégorie
17900 - 17999	Parcours à vide indépendants

3.2.5 Numérotation des trains techniques extraordinaires

Série	Catégorie
17000 - 17199	Trains techniques extraordinaires

3.3 Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs

Voir point 1.3.

3.4 Service international – Secteur marchandises

Veillez consulter les explications générales au point 1.3

3.4.1 Numérotation des trains

3.4.1.1 Généralités

Veillez consulter les explications générales au point 1.3.1.1

3.4.1.2 Particularités

Tout train marchandises provenant d'Allemagne et qui accuse un retard de plus de 10 heures vis-à-vis de l'horaire planifié se verra attribuer un nouveau numéro de train dans la série 98500 – 98599. Cela se passera par DB Netze sur demande de l'entreprise ferroviaire.

Pour les relations bilatérales ou trilatérales ne concernant pas la France, SNCF Réseau a délégué la compétence relative à l'attribution des numéros de train à Infrabel et à l'Administration des Chemins de Fer Luxembourgeois.

Infrabel

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
Infrabel	Belgique - Pays-Bas	N° pairs	41680 - 41699	44680 - 44699	47680 - 47699
	Pays-Bas - Belgique	N° impairs			

DB Netze

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Numérotation		
DB Netze	Belgique - Allemagne	N° impairs	41580 - 41599 47580 - 47599 45580 - 45599	42580 - 42599	44580 – 44599
	Allemagne - Belgique	N° pairs			

ACF

GI chargé de l'attribution du n°	Relations		Trafic combiné	Trafic diffus	Trains complets
ACF	Belgique-Luxembourg	N° impairs	41790 - 41799	45790 - 45799	48790 - 48799
	Luxembourg - Belgique	N° pairs			
	Pays-Bas-Belgique-Luxembourg	N° impairs	43890 - 43899	45890 - 45899	48890 - 48899

3.4.2 Numérotation des parcours à vide indépendants

GI chargé de l'attribution du n°	Numérotation	Catégorie
SNCF Réseau	38050 - 38099	Parcours à vide via points-frontière autres que Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	38825 - 38849	Parcours à vide via Mont-Saint-Martin avec SNCF Réseau (France)
SNCF Réseau	39051 - 39099	Parcours à vide entre SNCF Réseau et Infrabel via ACF (Luxembourg)
ACF	83776 - 83799	Parcours à vide avec ACF (Luxembourg)
Infrabel	83800 - 83999	Parcours à vide avec Prorail (Pays-Bas)
DB Netze (*)	89050 - 89149	Parcours à vide avec DB Netze (Allemagne)

(*) DB Netze autorise l'attribution d'un numéro international commençant par 4xxxx pour un parcours à vide.

3.5 Service intérieur – Secteur marchandises

Infrabel est le gestionnaire de la numérotation pour le service intérieur.

3.5.1 Numérotation des trains

3.5.1.1 Généralités

Position des chiffres			
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}
6	5	Area de destination	00 - 99

- 3^{ème} chiffre = Area de destination

Numéro	Area	Localisation
1	Center	Bruxelles
2 et 3	North-East	Antwerpen – Antwerpen-Haven – Hasselt – Leuven
4 et 6	South-East	Liège – Namur – Arlon
7 et 8	South-West	Charleroi – Mons
9	North-West	Kortrijk – Gent – Brugge

3.5.1.2 Numérotation spécifique pour LINEAS**Trains complets**

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	Produits	Production Areas (PA)
2	PA d'origine	PA de destination ou 8 pour trains ROBEL	05 - 09	Charbon, Coke, Minerais, Produits en Béton	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
			15 - 19	Chaux, Sable, Kaolin, Ciment, Dolomie, Ballast, Pierres	
			25 - 29	Industrie automobile	
			35 - 39	Chimie, Produits pétroliers	
			45 - 49	Métal, Robel	
			55 - 59		
			65 - 69	Agro-alimentaire, Bois & Papier	
		75 - 99	Trafic combiné		
5	50 - 99	Fonte en fusion			

Trains du trafic diffus

	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	Production Areas (PA)
Trains directs	5	PA d'origine	PA de destination	40 - 59	1 : Kust 2 : Antwerpen 3 : Limburg 4 : Liège 6 : Ardenne 7 : Hainaut 9 : Gent
Trains locaux	7	PA concernée	9	00 - 99	

Rames portuaires

1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres
7	0, 5 et 8	Attribués par PA Antwerpen, Gent ou Kust (000 – 999)

3.5.2 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train

Veillez consulter les explications générales au point 1.4.2

3.5.3 Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques

Position des chiffres	N°	Catégorie
1 ^{er} chiffre	9	Trains techniques Parcours à vide (PAV) indépendants
2 ^{ème} chiffre	0	Trains de secours
	7	Trains techniques ou PAV
3 ^{ème} chiffre (1)	1	Trains au départ de l'Area Center (Bruxelles)
	2, 3 et 5	Trains au départ de l'Area North-East (Antwerpen-Haven, Antwerpen, Hasselt et Leuven)
	4 et 6	Trains au départ de l'Area South-East (Liège, Namur et Arlon)
	7 et 8	Trains au départ de l'Area South-West (Charleroi et Mons)
	9	Trains au départ de l'Area North-West (Gent, Brugge et Kortrijk)
4 ^{ème} et 5 ^{ème} chiffres	0 - 99	

(1) Pas valable pour les numéros temporaires EBP

4. AREA : CENTER, NORTH EAST, NORTH WEST, SOUTH EAST, SOUTH WEST**4.1 Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs**

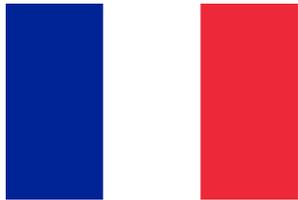
Voir point 1.3

4.2 Trains techniques et parcours à vide indépendants

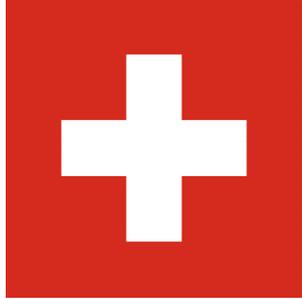
Position des chiffres	N°	Catégorie
1 ^{ère}	9	Trains techniques Parcours à vide (PAV) indépendants
2 ^{ème}	1	Trains de travaux
	4 + 5 + 6	Trains techniques ou PAV
	8	Transferts et manœuvres ou numéros temporaires EBP
	9	Numéros temporaires EBP
3 ^{ème} (1)	1	Trains au départ de l'Area Center (Bruxelles)
	2 et 3	Trains au départ de l'Area North-East (Antwerpen-Haven, Antwerpen, Hasselt et Leuven)
	4 et 6	Trains au départ de l'Area South-East (Liège, Namur et Arlon)
	7 et 8	Trains au départ de l'Area South-West (Charleroi et Mons)
	9	Trains au départ de l'Area North-West (Gent, Brugge et Kortrijk)
4 ^{ème} et 5 ^{ème}	0 - 99	

(1) Pas valable pour et les transferts et manœuvres ou les numéros temporaires EBP

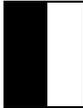
ANNEXE I: LISTE DES CONTACTS

	Point de contact	Principes	Point-frontière	Coordonnées
	SNCF Réseau Avenue de France174, 75013 PARIS	<i>Construction de l'horaire de service annuel (Phase New path Request et late path request)</i>	Tous	Tél : 00 33 1 53 94 37 46 E-mail : sillon.guichet@reseau.sncf.fr Seulement les jours ouvrés de 9h00 à 17h00 Personne de contact : Guillaume Gerales
		<i>Adaptation de l'horaire de service jusqu'au J-8 compris</i>	Tous	Tél : 00 33 1 53 94 97 81 E-mail : sillon.guichet@reseau.sncf.fr Seulement les jours ouvrés de 9h00 à 17h00 Personne de contact : Corinne Schilders
		<i>Adaptation de l'horaire de service de J-7 à J-1 17 h</i>	Autre que Mont-Saint Martin	Tél : +33 2 28 55 83 30 ou +33 2 28 55 71 02 E-mail : guichet.capacite.npdc@sncf.fr Seulement les jours ouvrés de 9h00 à 17h00
		<i>Adaptation de l'horaire de service de J-7 à J-1 17 h</i>	Mont-Saint-Martin	Tél : +33 3 83 22 10 20 E-Mail : guichet.capacite.lor@sncf.fr Seulement les jours ouvrés de 9h00 à 17h00
		<i>Adaptation de l'horaire de service de J-1 17 h à J</i>	Autre que Mont-Saint Martin	Tél : +33 3 28 55 72 61 E-Mail : guichet.operationnel.npdc@sncf.fr 24 h/ 24 h et 7 J/ 7 J
		<i>Adaptation de l'horaire de service de J-1 17 h à J</i>	Mont-Saint-Martin	Tél : +33 3 83 22 19 67 E-Mail : guichet.operationnel.lor@sncf.fr 24 h/ 24 h et 7 J/ 7 J

	Point de contact	Principes	Point-frontière	Coordonnées
	<i>DB Netze Trassenanmeldung RB West (I.NM-W-F)</i>	<i>Aucune distinction procédurale</i>	<i>Tous</i>	<i>Tél. : ++ 49 203 3017 1539 E-Mail: ta-west@deutschebahn.com 24 h/ 24 h et 7 J/ 7 J</i>
	<i>ACF Administration des Chemins de Fer Division Sillons Guichet Unique 1, Porte de France L-4360 Esch-sur- Alzette</i>	<i>Si la demande de capacité est réceptionnée au moins 5 jours ouvrables avant la première date de circulation du train, alors :</i>	<i>Tous</i>	<i>Tél. : ++352 261912 23 E-Mail: oss@acf.etat.lu Seulement les jours ouvrables de 8 h à 16 h</i>
		<i>Si la demande de capacité est réceptionnée moins de 5 jours ouvrables avant la première date de circulation du train, alors :</i>	<i>Tous</i>	<i>Tél. : ++352 264814 49 E-Mail: oss-ct@acf.etat.lu 24 h/ 24 h et 7 J/ 7 J</i>

	Point de contact	Principes	Point-frontière	Coordonnées
	<i>SBB Infrastruktur Hilfikerstrasse 3 CH-3000 Bern 65</i>	<i>Décision de principe ; Construction de l'horaire de service annuel jusqu'au M-2 [JUP] (Phase New path Request et Phase late path request and JUP)</i>	<i>Tous</i>	<i>Tél : +41 79 643 85 71 E-mail : erich.grau@sbb.ch Seulement les jours ouvrés Personne de contact : Erich Grau</i>
		<i>Adaptation de l'horaire de service M-2 jusqu'au J-2 / 08h</i>	<i>Basel/Bâle (via Allemagne/France)</i>	<i>E-mail : km-tagesplanung.mitte@sbb.ch, Seulement les jours ouvrés de 08h00 à 16h00</i>
		<i>Adaptation de l'horaire de service M-2 jusqu'au J-2 / 08h</i>	<i>Genève, Vallorbe</i>	<i>E-mail : km-tagesplanung.west@sbb.ch, Seulement les jours ouvrés de 08h00 à 16h00</i>

ANNEXE II: GLOSSAIRE**A) GENERALITES**

Terme	Définition
Train de voyageurs	<p>Train organisé pour assurer le transport de personnes, y compris celui circulant à vide sur la partie de son parcours caractérisée par un des signes suivants :</p> <p> Circule à vide avec chef de bord = V</p> <p> Train à charge à partir de = C</p> <p>On distingue les trains de voyageurs composés de matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ automoteur (trains à grande vitesse, automotrices, autorails) ; ✓ tracté (voitures et véhicules immatriculés comme des voitures). <p>Est assimilé à un train de voyageurs mais soumis à des règles particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le dédoublement d'un « auto-train », même s'il ne comporte que des véhicules (vides ou chargés) destinés au transport d'autos.
Train de marchandises	<p>Train organisé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ soit, assurer le transport de marchandises sous le couvert d'un contrat de transport « marchandises » ; ✓ soit, acheminer du matériel vide devant assurer ou ayant assuré un transport de cette nature.

Terme	Définition
Train technique	<p>Trains organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ en vue de contribuer au rétablissement de la situation normale après un obstacle, un accident ou une détresse ; ✓ pour les travaux nécessaires à l'aménagement, à l'entretien et au contrôle de l'infrastructure ferroviaire ; ✓ pour le transfert de matériel (matériel tracté, matériel automoteur ou engin moteur) entre des installations (ateliers, dépôts, raccordements) ; ✓ en vue de réaliser des tests en rapport avec le matériel ou l'infrastructure. <p><i>Remarque :</i></p> <p>En dehors du cadre des missions mentionnées ci-dessus, les trains techniques ne peuvent assurer le transport de personnes ou de marchandises.</p>
Engin moteur circulant seul :	<p>Tout engin moteur ou groupe d'engins moteurs (dont l'un au moins est desservi) qui n'achemine aucune voiture, aucun wagon ou fourgon, et qui ne transporte ni voyageurs ni marchandises.</p> <p>Par « engin moteur », on entend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les locomotives (y compris les locotracteurs), les automotrices, les autorails et les trains à grande vitesse; ✓ les tracteurs, les draisines et les engins rails-routes ; ✓ les engins moteurs destinés à l'entretien, l'étude ou la mesure de l'infrastructure.
Parcours complémentaire d'un train :	<p>Un train composé de matériel à voyageurs circulant à vide ou un engin moteur circulant seul qui porte le même numéro que le train de voyageurs, de marchandises ou technique, assuré ou devant être assuré (rame ou locomotive du / pour train n°).</p>

B) TRAINS EN SERVICE INTERNATIONAL – SECTEUR VOYAGEURS

<u>Terme</u>	<u>Définition</u>
Trains à grande vitesse	Trains conçus pour la grande vitesse, circulant souvent en site propre, et assurés par du matériel automoteur spécifique.
Trains d'agence / Trains charter	Trains extraordinaires organisés à certaines dates, à la demande d'une agence de voyage.
Saisonniers	Trains ne circulant qu'aux périodes touristiques (été, hiver, période particulière).

C) TRAINS EN SERVICE INTERIEUR – SECTEUR VOYAGEURS

<u>Terme</u>	<u>Définition</u>
IC ou « Trains Intercity »	Trains assurant les relations rapides entre les agglomérations et les grandes villes (y compris certains centres étrangers proches des frontières tels que Roosendaal, Maastricht, Luxembourg ou Lille) sur longues et moyennes distances; ces trains ont un nombre d'arrêts très limités.
L ou « Trains locaux »	Trains qui desservent tous les points d'arrêt, à l'exclusion de certains qui ne sont desservis que par des trains de navetteurs (trains P).
P ou « Trains d'heures de pointe »	Trains assurant des relations supplémentaires aux heures de pointe.

Terme	Définition
Touristiques	Trains qui circulent durant la saison touristique et desservent certaines gares (Côte/Ardennes).
Personnel	Trains réservés au transport d'agents.

D) TRAINS EN SERVICE INTERNATIONAL ET INTERIEUR– SECTEUR MARCHANDISES

Terme	Définition
Train complet	<p>Train qui achemine une rame de wagons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ remis par un même expéditeur dans un même point desservi et destiné à un même destinataire dans un même point desservi ; ✓ sans opération de triage en cours de route.
Train du trafic diffus	<p>Train qui achemine une rame de wagons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ expédiés isolément ou en groupe ; ✓ subissant une ou plusieurs opérations de triage en cours de route.

Table des matières

1. LONG TERME (LT) : BUREAU "I-TMS 351"	- 2 -
1.1 <i>Service international – Secteur voyageurs</i>	- 2 -
1.1.1 Numérotation des trains	- 2 -
1.1.2 Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide.....	- 3 -
1.2 <i>Service intérieur – Secteur voyageurs</i>	- 4 -
1.2.1 Numérotation des trains	- 4 -
1.2.2 Numérotation des rames à vide du ou pour le train	- 5 -
1.2.3 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 5 -
1.2.4 Numérotation des parcours à vide indépendants	- 6 -
1.3 <i>Numérotation des trains techniques</i>	- 6 -
1.4 <i>Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs</i>	- 7 -
1.5 <i>Service international – Secteur marchandises</i>	- 8 -
1.5.1 Numérotation des trains	- 9 -
1.5.1.1 Généralités	- 9 -
1.5.1.2 Particularités.....	- 12 -
1.5.1.3 Sillons préconstruits	- 13 -
1.5.2 Numérotation des parcours à vide indépendants	- 15 -
1.6 <i>Service intérieur – Secteur marchandises</i>	- 16 -
1.6.1 Numérotation des trains	- 16 -
1.6.1.1 Généralités	- 16 -
1.6.1.2 Numérotation spécifique pour LINEAS.....	- 17 -
1.6.2 Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 19 -
1.6.3 Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques	- 20 -
2. COURT TERME (CT) : BUREAU "I-TMS 353"	- 21 -
2.1 <i>Service international – Secteur voyageurs</i>	- 21 -
2.1.1 Numérotation des trains	- 21 -
2.1.2 Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide.....	- 22 -
2.1.3 Numérotation des trains techniques.....	- 23 -
2.2 <i>Service intérieur – Secteur voyageurs</i>	- 24 -

2.2.1	Numérotation des trains	- 24 -
2.2.2	Numérotation des rames à vide du ou pour le train	- 24 -
2.2.3	Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 24 -
2.2.4	Numérotation des trains techniques.....	- 24 -
2.2.5	Numérotation des parcours à vide indépendants	- 25 -
2.3	<i>Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs</i>	- 25 -
2.4	<i>Service international – Secteur marchandises</i>	- 25 -
2.4.1	Numérotation des trains	- 25 -
2.4.1.1	Généralités	- 25 -
2.4.1.2	Particularités.....	- 26 -
2.4.2	Numérotation des parcours à vide indépendants	- 28 -
2.5	<i>Service intérieur – Secteur marchandises</i>	- 29 -
2.5.1	Numérotation des trains	- 29 -
2.5.1.1	Généralités	- 29 -
2.5.1.2	Numérotation spécifique pour LINEAS.....	- 30 -
2.5.2	Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 31 -
2.5.3	Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques	- 32 -
3.	TEMPS REEL (TR) : “I-TMS 461”	- 33 -
3.1	<i>Service international – Secteur voyageurs</i>	- 33 -
3.1.1	Numérotation des trains	- 33 -
3.1.2	Numérotation des parcours à vide indépendants et matériel à vide.....	- 35 -
3.1.3	Numérotation des trains techniques.....	- 36 -
3.2	<i>Service intérieur – Secteur voyageurs</i>	- 37 -
3.2.1	Numérotation des trains	- 37 -
3.2.2	Numérotation des rames à vide du ou pour le train	- 37 -
3.2.3	Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 37 -
3.2.4	Numérotation des parcours à vide indépendants	- 37 -
3.2.5	Numérotation des trains techniques extraordinaires	- 38 -
3.3	<i>Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs</i>	- 38 -
3.4	<i>Service international – Secteur marchandises</i>	- 38 -
3.4.1	Numérotation des trains	- 38 -

3.4.1.1	Généralités	- 38 -
3.4.1.2	Particularités.....	- 39 -
3.4.2	Numérotation des parcours à vide indépendants	- 40 -
3.5	<i>Service intérieur – Secteur marchandises</i>	- 41 -
3.5.1	Numérotation des trains	- 41 -
3.5.1.1	Généralités	- 41 -
3.5.1.2	Numérotation spécifique pour LINEAS.....	- 42 -
3.5.2	Numérotation des parcours à vide du ou pour le train	- 43 -
3.5.3	Numérotation des parcours à vide indépendants et des trains techniques	- 44 -
4.	AREA : CENTER, NORTH EAST, NORTH WEST, SOUTH EAST, SOUTH WEST	- 45 -
4.1	<i>Trains et bus de remplacement lors de travaux, d'incidents, d'accidents – Secteur voyageurs</i>	- 45 -
4.2	<i>Trains techniques et parcours à vide indépendants</i>	- 45 -
ANNEXE I: Liste des contacts		- 46 -
ANNEXE II: Glossaire		- 49 -